

## Taxe ou droit de succession sur les comptes bancaires

Par bout bois, le 26/02/2011 à 14:53

Bonjour,

j'aurais voulu connaître les taxes ou droit de succession sur les comptes bancaires (crédit agricole et CMB ) entre parents et enfants.

Merci,

Salutations.

## Par mimi493, le 26/02/2011 à 16:17

Les droits de succession sont sur le montant de la succession peu importe la nature des biens contenus dedans.

http://vosdroits.service-public.fr/F456.xhtml